Commune de St Michel de Chaillol

Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2022

Etaient présents : Gérrard BLANCHARD- Benoît ROUSTANG- Nathalie LAGARDE- Jean-Luc BOURGOGNE- Florence MARTIN- Jean-Pierre CHABRE- Emmanuel BOCQUET

Absents représentés : Clément VIGNON a donné pouvoir à Benoît ROUSTANG, Christophe GUION a donné pouvoir à Emmanuel BOCQUET, Amandine BLANCHARD a donné pouvoir à Gérard BLANCHARD, Sophie CAUTRES a donné pouvoir à Florence MARTIN

Le maire demande à l'assemblée d'ajouter 2 délibérations : une délibération pour solliciter la subvention pour les travaux de voirie, une délibération pour la délégation de signatures pour les autorisations d'urbanisme. Demande acceptée.

1/ passage à la M57 (plan comptable budget principal) au 01/01/2023

Délibération est votée à l'unanimité pour changer de plan comptable au 01/01/2023 pour le budget principal, par anticipation. En effet toutes les communes disposant d'un budget M14 seront dans l'obligation de changer de plan comptable au 01/01/2024.

2/ participation au fonds de solidarité logement (FSL2022)

Délibération est votée à l'unanimité pour participer au FSL pour l'année 2022, pour un montant de 139.20€

3/mise à jour des schémas directeurs eau potable, assainissement et défense incendie :

Délibération est votée à l'unanimité pour confier la mise à jour des schémas directeurs eau potable, assainissement et défense incendie au bureau HYDRETUDES, pour un montant de 69 010 €HT.

4/subvention course cycliste Gap Romette Chaillol :

Délibération est votée à l'unanimité pour accorder une subvention de 800€ à l'UGPC qui organise la course cycliste Gap-Romette-Chaillol le lundi de Pâques prochain.

5/ Mille Club : partenariat-utilisation

Le conseil municipal décide que l'utilisation du Mille Club d'Avril à Décembre sera gérée par la Commune, comme précédemment. L'état des lieux lors des prêts de salle sera réalisé par les agents techniques.

6/ programme ACTEE Département – subvention Maîtrise d'œuvre Centre Sportif :

Délibération est votée à l'unanimité pour solliciter le département pour la subvention de 30 000 € accordée dans le cadre du programme ACTEE pour les études énergétiques du Centre sportif-Tennis Club.

7/ convention pour le triathlon du Champsaur :

Cet évènement aura lieu en septembre et une partie du parcours passera sur la commune.
Délibération est votée à l'unanimité pour accorder une aide de 200 € pour cette 1ère manifestation de ce type dans la vallée.

8/ charte des communes et territoires pastoraux :

Délibération est votée à l'unanimité pour signer la charte des communes et territoires pastoraux.

9/ délibération subvention travaux voirie 2022 :

Délibération est votée à l'unanimité pour solliciter le Département pour une subvention pour les travaux de voirie 2022. Montant estimé des travaux 25 000 € - Subvention demandée 13 752 €.

Secteur de travaux en 2022 : chemin du Brusc, impasse de Pierre Bénite et impasse de Verdaillou à St Michel.

Lorsque l'entreprise sera retenue, une communication sera faite sur la commune pour que les particuliers qui le souhaitent puissent faire du goudronnage, à moindre coût puisque l'entreprise sera sur place.

10/ délégation de signature pour les autorisations d'urbanisme :

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité, après que le maire ait quitté la salle pendant la délibération, pour confier la délégation de signature à Emmanuel BOCQUET, pour les autorisations d'urbanisme dans le cas où il existerait un intérêt ou un lien familial entre le maire et le pétitionnaire de l'autorisation.

QUESTIONS DIVERSES :

-compte-rendu réunion du syndicat d'éclairage public du Champsaur-Valgaudemar : Un projet est lancé pour changer les ampoules d'éclairage public par des LEDS pour diminuer la consommation d'énergie principalement. Ce programme devrait être réalisé dans les années qui viennent.

L'entretien de l'éclairage public en 2021 a coûté 953 € pour 2021

L'enfouissement des réseaux secs envisagé aux Marrons et à St Michel devrait être programmé pour 2023.

Il sera demandé à ETEC -via la mairie de ST BONNET- que les éclairages publics soient éteints entre 0h et 6h du matin.

-le centre aquatique de ST BONNET devrait rouvrir prochainement. Il manque du personnel de ménage.

-Asa des Marrons : lancement du projet de réalisation de la réserve collinaire.

-Circuits VTT pour cet été. Ils sont en cours d'élaboration pour enrichir l'offre touristique et bénéficier de l'ouverture du télésiège le mercredi.

-Devant les résultats méritants en snowboard de Emy Charbonnier, un sponsoring de la commune va être étudié pour la soutenir pour la saison d'hiver prochaine.

-Syndicat mixte : les budgets 2022 ont été votés avec un déficit. A signaler l'impact de la facture d'électricité sur le fonctionnement des remontées mécaniques.

Fin de séance 22h

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL
H.-A.